



**Commissariat aux Comptes
Isabelle CANTA sarl**

*Commissaire aux comptes
Inscrite sur la liste de la Cour d'Appel d'Aix en Provence*

**COMITE DEPARTEMENTAL DES ALPES
MARITIMES
ASSOCIATION LIGUE NATIONALE CONTRE LE
CANCER**

**Siège social : 3, Alfred Mortier
06000 NICE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

28, bd Joseph Garnier - 06000 NICE
Téléphone 04 92 07 95 00 - Télécopie 04 93 98 28 15 - @mail isabelle.canta@cec-canta.fr

N° siret 525 211 645 00011

COMITE DEPARTEMENTAL
DES ALPES MARITIMES DE
LA LIGUE NATIONALE
CONTRE LE CANCER
3, rue Alfred Mortier
06000 NICE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31.12.2022

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Département des Alpes Maritimes, de l'association Ligue Nationale Contre Le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Fonds dédiés, legs et dons

Dans le cadre de l'application des principes comptables, nous avons été conduits à examiner les règles de comptabilisation des legs versés à l'association et le rapprochement avec les documents justificatifs. Le montant des legs accordés est exposé dans la note « Fonds dédiés » de l'annexe.

Valeurs mobilières de placement et livrets

Par ailleurs, nous avons été conduits à examiner les règles de comptabilisation des valeurs mobilières de placement et livrets contractés par l'association et le rapprochement de leur valorisation avec les documents bancaires. Le montant correspondant est inscrit dans la note « Valeurs mobilières de placement » de l'annexe.



Subventions versées par le Comité Départemental

Enfin, chaque année le Comité Départemental décide d'octroyer des subventions à des organismes divers dans le domaine social notamment, qui doivent passer au préalable par le Bureau National. Nous avons contrôlé que les versements avaient été faits en conformité avec l'avis donné par le Comité d'attribution.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous avons notamment contrôlé le correct report des données comptables au compte emplois ressources.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels sont arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce



qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

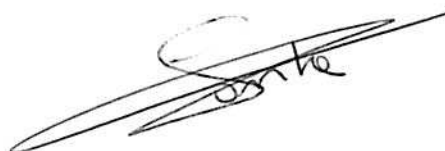
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nice,
Le 11/04/2023

Isabelle CANTA
Commissaire aux Comptes
Pour la SARL COMMISSARIAT
AUX COMPTES ISABELLE
CANTA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle CANTA', written over a horizontal line.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 249.22	(1 249.22)	10 000.00	10 000.00
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	11 249.22	(1 249.22)	10 000.00	10 000.00
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	527 645.02	(396 855.47)	130 789.55	162 202.17
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	527 645.02	(396 855.47)	130 789.55	162 202.17
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 011 122.00		1 011 122.00	1 016 875.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				5 493.00
Autres titres immobilisés	1 000 332.00		1 000 332.00	1 000 332.00
Prêts	2 890.00		2 890.00	3 150.00
Autres immobilisations financières	7 900.00		7 900.00	7 900.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	1 550 016.24	(398 104.69)	1 151 911.55	1 189 077.17
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES	2 640.66		2 640.66	7 707.22
CRÉANCES	103 595.90		103 595.90	609 078.21
Créances clients, usagers et comptes rattachés	8 339.24		8 339.24	13 687.49
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	95 256.66		95 256.66	595 390.72
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	1 840 198.82		1 840 198.82	1 671 221.16
Valeurs mobilières de placement	559 386.00		559 386.00	558 811.00
Disponibilités	1 280 812.82		1 280 812.82	1 112 410.16
Charges constatées d'avance	9 771.76		9 771.76	9 827.22
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 956 207.14		1 956 207.14	2 297 833.81
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 506 223.38	(398 104.69)	3 108 118.69	3 486 910.98
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				



BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	5 078 619.75	5 078 619.75
Réserves statutaires ou contractuelles	3 846 821.90	3 846 821.90
Réserves pour projet de l'entité	1 231 797.85	1 231 797.85
Autres réserves		
Report à nouveau	(2 238 473.97)	(1 853 781.74)
Excédent ou déficit de l'exercice	(449 960.86)	(384 692.23)
Situation nette (sous total)	2 390 184.92	2 840 145.78
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement	212 145.51	212 145.51
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	2 602 330.43	3 052 291.29
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	95 571.02	95 571.02
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	95 571.02	95 571.02
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	3 947.00	9 094.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	3 947.00	9 094.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	100.08	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	100.08	
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	406 170.16	329 954.67
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	200 650.00	221 485.72
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	72 233.88	65 708.35
Dettes fiscales	30 406.00	22 734.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	102 880.28	20 026.60
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	406 270.24	329 954.67
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 108 118.69	3 486 910.98



COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	52 896.00	54 240.00	(1 344.00)	-2.48 %
Ventes de biens et services	106 130.93	119 273.86	(13 142.93)	-11.02 %
Ventes de biens	2 082.50	782.30	1 300.20	
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	104 048.43	118 491.56	(14 443.13)	-12.19 %
dont parrainages	5 130.55	4 552.19	578.36	12.71 %
Concours publics et subventions d'exploitation	39 600.00	74 300.00	(34 700.00)	-46.70 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	609 682.90	606 345.71	3 337.19	0.55 %
Dons manuels	592 244.18	574 045.71	18 198.47	3.17 %
Mécénats	17 438.72	32 300.00	(14 861.28)	-46.01 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	377 024.15	341 123.10	35 901.05	10.52 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	10 892.10	1 801.01	9 091.09	
Utilisations des fonds dédiés		1 439.92	(1 439.92)	
Autres produits	625.43	234.46	390.97	
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 196 851.51	1 198 758.06	(1 906.55)	-0.16 %
Achats de marchandises	2 141.10	1 460.47	680.63	46.60 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	674 383.42	599 673.31	74 710.11	12.46 %
Aides financières	259 389.73	331 802.53	(72 412.80)	-21.82 %
Impôts, taxes et versements assimilés	33 152.95	31 669.79	1 483.16	4.68 %
Salaires et traitements	442 158.83	404 312.49	37 846.34	9.36 %
Charges sociales	193 352.56	166 860.08	26 492.48	15.88 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	31 412.62	34 005.17	(2 592.55)	-7.62 %
Report en fonds dédiés				
Autres charges	55 948.36	51 391.59	4 556.77	8.87 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 691 939.57	1 621 175.43	70 764.14	4.36 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(495 088.06)	(422 417.37)	(72 670.69)	17.20 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	45 177.20	38 029.14	7 148.06	18.80 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	45 177.20	38 029.14	7 148.06	18.80 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	45 177.20	38 029.14	7 148.06	18.80 %



COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(449 910.86)	(384 388.23)	(65 522.63)	17.05 %
Sur opérations de gestion	500.00		500.00	
Sur opérations en capital	5 493.00		5 493.00	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 993.00		5 993.00	
Sur opérations de gestion	170.00		170.00	
Sur opérations en capital	5 493.00		5 493.00	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 663.00		5 663.00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	330.00		330.00	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	380.00	304.00	76.00	25.00 %
TOTAL DES PRODUITS	1 248 021.71	1 236 787.20	11 234.51	0.91 %
TOTAL DES CHARGES	1 697 982.57	1 621 479.43	76 503.14	4.72 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(449 960.86)	(384 692.23)	(65 268.63)	16.97 %
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	25 077.85	12 574.99	12 502.86	99.43 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	25 077.85	12 574.99	12 502.86	99.43 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature		385.50	(385.50)	
Personnel bénévole	25 077.85	12 189.49	12 888.36	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	25 077.85	12 574.99	12 502.86	99.43 %
NON AFFECTÉS				





ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022



TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	OBJET SOCIAL	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	5
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	5
2.1.1	<i>Préambule.....</i>	5
2.1.2	<i>Cadre légal de référence.....</i>	5
2.2	DÉROGATIONS.....	5
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	5
2.2.2	<i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP).....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....	5
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	5
3.1.1	<i>Principes généraux.....</i>	5
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	6
3.1.2.1	<i>Détail des colonnes « B et C ».....</i>	6
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé.....</i>	6
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements.....</i>	8
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières.....</i>	8
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>	8
3.1.7	<i>Stocks.....</i>	9
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	9
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i>	9
3.1.3	<i>Disponibilités.....</i>	10
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan.....</i>	10
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>	10
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres.....</i>	12
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP).....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges.....</i>	14
3.2.4.1	<i>Tableau de variation</i>	14
3.2.4.2	<i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....</i>	14
3.2.5	<i>Dettes.....</i>	14
3.2.5.1	<i>Etat des échéances</i>	14
3.2.5.2	<i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	15
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	15
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	15
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	16
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1	<i>Cotisations sans contrepartie</i>	18
4.2.1.2	<i>Dons manuels-Dons étrangers.....</i>	18
4.2.1.3	<i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
4.2.1.4	<i>Mécénat.....</i>	18
4.2.1.5	<i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	18
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	18
4.2.2.1	<i>Parrainage des entreprises</i>	18
4.2.2.2	<i>Contributions financières sans contrepartie.....</i>	19
4.2.2.3	<i>Autres produits non liés à la générosité du public.....</i>	19
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	20
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	20
4.3.1	Modalités de répartition des charges	20
4.3.2	Missions sociales.....	21
4.3.3	Frais de recherche de fonds	21
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	21
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	22
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	22
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	22
4.4.1	Principes généraux.....	22
4.4.2	Principes de valorisation.....	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	25
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	26
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	26
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	29
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	29
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	30
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	Erreur ! Signet non défini.
5.2	AUTRES INFORMATIONS	30
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	30
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	31
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	31
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	31



1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Suite à la démission du président en mars 2022, Laurence BESSA CRESSIN est la nouvelle présidente de la Ligue contre le cancer des Alpes maritimes. Elle a été élue le 28 mars 2022 lors du CA électif

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;

- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	11 249			11 249
Immobilisations corporelles	527 645			527 645
Immobilisations financières	1 016 875		5 753	1 011 122
Total	1 555 769	0	5 753	1 550 016

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations financières	0	5 753
titres immobilisés de l'actif portefeuille		5 493
Prêts		260
Total	0	5 753

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles	1 249			1 249
Amort. Immobilisations corporelles	365 529	31 327		396 856
Amort. Immobilisations financières	0			0
Total	366 778	31 327	0	398 105

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	5 493		5 493	0
Autres titres immobilisés	1 000 332			1 000 332
Prêts	3 150	3 800	4 060	2 890
Autres immobilisations financières	7 900			7 900
Total	1 016 875	3 800	9 553	1 011 122

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:	NEANT		
- Véhicule	NEANT		
- Matériel de bureau	NEANT		
- Autres	NEANT		
...			
Total	0	0	0



3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	7 900		7 900
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	8 339	4 331	4 008
→ Autres Créances	95 257	95 257	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	9 772	9 772	
Total	121 268	109 360	11 908

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières		NEANT		
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières	559 386	559 386			
Total	559 386	559 386	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	172 341	576
Caisse	4 820	
Livrets et comptes épargne	1 016 285	2 423
Valeur à l'encaissement	74 659	
Interet Courus	13 178	
Total	1 281 283	2 999

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
4011 Divers Débiteurs	95	165
4091 Fournisseurs Acomptes	2 641	7 707
Créances clients et comptes rattachés		
4110 et 4112 factures à encaisser (verres et divers comité et ligue nationale)	8 339	13 687
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
451101 Legs à recevoir en conciliation	8 095	458 224
45121100 Dons 2021 à recevoir du siege	75 481	107 060
451 21 Dons facebook comité	2 100	477
Autres créances		
46810 Subvention collectivité	0	20 000
468801 Don marketing Divers	0	2 000
4387 Remboursement caisse sociales	4 987	3 921
Disponibilités		
51857 interet courrus placements	13 178	12 468
Total	114 916	625 709

3.1.5 Charges constatées d'avance



Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Divers bureautique	4 100	2 096
Assurance	3 597	3 435
Divers service comptable		4 296
Honoraire apmp	1 250	
TR acheté d'avance	825	
Total	9 772	9 827



3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires	3 846 822								3 846 822	
→ Fonds de réserve générale	1 231 798								1 231 798	
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau	-1 853 782						-384 692		-2 238 474	
Excédent ou déficit de l'exercice	-384 692		384 692	384 692			-449 961		-449 961	
Subventions d'investissement	212 146								212 146	
Provisions réglementées										
Total	3 052 292		384 692	384 692	0	0	-834 653	0	2 602 331	



3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		152 620	95 570	0	0	95 570
Aide aux enfants malades	2012	42 782	41 342			41 342
aide aux enfants malades	2018	28 298	14 996			14 996
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		71 080	56 338	0	0	56 338
Leg Leontine	2013	81 540	39 232			39 232
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		81 540	39 232	0	0	39 232
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		152 620	95 570	0	0	95 570



3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	9 094		5 147	3 947
→				
Total	9 094	0	5 147	3 947

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	200 650	187 299	13351	
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	102 640	102 640		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	102 880	99 491	3 289	
Produits constatés d'avance		0		
Total	406 170	389 430	16 640	0



3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	29 079	20 880
→ Impôt sur les sociétés	380	304
→ Taxe sur les salaires	23 853	19 945
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	4 846	631
Dettes sociales :	73 561	67 562
→ Urssaf/ Pôle emploi	14 105	13 730
→ Caisse de retraite	10 362	4 034
→ Caisse de prévoyance	3 231	2 714
→ Personnel autres charges à payer	98	
→ Organismes sociaux autres charges à payer		3 553
→ Dettes congés à payer	30 210	28 226
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	14 228	13 451
→ Prélèvement à la source	1 327	1 854
Total	102 640	88 442

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	151 527	190 945
FNP - Factures non parvenues ligue divers facture 2022 en 2023	135 310	169 967
FNP- intervenant APMP	4 626	20 978
FFNP divers comptable et bureautique	11 591	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	102 880	20 026
Frais à rembourser	2 640	3 831
Financement à la recherche à payer	100 240	16 195
Total	254 407	210 971

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant



4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

Détails	REPORTING - COMITÉ DES ALPES MARITIMES Décembre 2022	EMPLOIS 30/09/2023 - 21.03	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
			TOTAL	Dont généralité du public	TOTAL	Dont généralité du public
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES			914 089,81	891 642,99	805 736,06	811 408,15
1.1 Réalisées en France			914 089,81	891 642,99	805 736,06	811 408,15
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme			783 849,87	762 801,05	667 641,28	608 394,77
Actions en direction des malades, des proches et etfs de santé			623 130,96	609 610,51	592 940,83	519 526,49
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			114 619,78	105 883,82	61 918,86	61 004,89
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			2 209,21	2 209,21	994,75	994,75
Actions de société et politique de santé			27 080,57	27 555,16	3 811,32	3 811,31
Actions internationales réalisées par l'organisme						
Actions en direction des chercheurs et etfs de recherche contre le cancer			16 184,23	16 184,23	22 977,53	22 977,53
Actions de création-subvention-administration d'établissement						
Autres actions						
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France			130 239,94	130 239,94	201 091,38	201 091,38
Actions en direction des malades, des proches et etfs de santé						
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public						
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics						
Actions en direction des chercheurs et etfs de recherche contre le cancer			130 239,94	130 239,94	201 091,38	201 091,38
Programmes nationaux			130 239,94	130 239,94	165 516,31	165 516,31
Programmes régionaux et départementaux			30 000,00	30 000,00	37 577,00	37 577,00
Mission reversement legs						
Autres actions						
Actions de société et politique de santé						
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme étranger ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			402 139,75	385 708,18	383 264,54	375 727,07
2.1 Frais d'appel à la généralité du public			331 140,07	315 220,71	358 436,19	350 896,72
Frais d'appel de dons			229 511,64	215 963,14	242 232,23	234 785,11
Frais d'appel des legs			2 247,90	2 247,90	268,93	288,93
Frais de traitements des dons			45 181,89	44 652,54	46 500,03	46 500,03
Frais de traitements des legs			7 644,31	7 586,85	2 861,63	2 861,63
Frais de campagne pour des dons en nature						
Frais pour manifestations et ventes			46 554,29	44 770,08	66 551,37	66 459,02
Activités de récupérations						
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			70 999,68	70 487,47	24 830,35	24 830,35
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades						
Frais de Recherche de Mécénat Info, Préso, Déso						
Frais de Recherche de Mécénat Formation						
Frais de Recherche de Mécénat Recherche						
Concours et partenariat entre Aides aux Malades						
Concours et partenariat entre Info, Préso, Déso						
Concours et partenariat entre Formation						
Concours et partenariat entre Recherche						
Frais de recherche parlementaire			70 999,68	70 487,47	24 830,35	24 830,35
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT			301 758,01	323 642,57	349 904,58	328 307,14
3.1 Frais d'information et de communication			257 217,83	152 117,94	212 217,27	212 217,27
Frais d'information et de communication externe			153 217,83	152 117,94	112 733,27	112 187,10
Frais d'information et de communication interne						
3.2 Frais de fonctionnement			380 210,00	134 629,02	205 512,82	182 962,74
Frais de gestion			170 405,09	114 874,07	178 646,62	156 095,55
Formation administrative			497,42	497,40	53,10	53,10
Impôts et taxes			4 144,43	4 144,40	10 467,13	10 467,13
Contribution statutaire 10%			15 103,14	15 103,14	16 345,96	16 345,96
3.3 Autres charges			38 225,18	36 905,62	31 158,30	31 158,30
Charges financières			1 419,56	1 419,56	420,96	420,96
Dotations aux amortissements			31 412,62	31 412,62	30 717,32	30 717,32
Charges exceptionnelles			5 493,00	5 493,00		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					3 267,85	3 267,85
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES					304,00	304,00
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE						
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation						
Report en fonds dédiés sur contributions financières						
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la généralité du public						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la généralité du public provenant du siège						
TOTAL CHARGES			1 697 982,57	1 600 994,71	1 621 479,43	1 516 790,21
EXCÉDENT OU DÉFICIT			-469 900,86		-364 682,13	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	CHARGES PAR DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont généralité du public	TOTAL	Dont généralité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		13 699,26	13 699,26	6 458,99	6 458,99
Réalisées en France		13 699,26	13 699,26	6 458,99	6 458,99
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		10 996,67	10 996,67	2 233,79	2 233,79
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		581,92	581,92	3 882,21	3 882,21
TOTAL		25 077,85	25 077,85	12 574,99	12 574,99



REPORTING - COMITÉ DES ALPES MARITIMES		RESSOURCES		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
Détails		31/03/2023 - 21.25		TOTAL		TOTAL	
Décembre 2022				Dont générosité du public		Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE							
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC							
1.1 Cotisations sans contrepartie							
		-1 195 268,12	-1 195 268,12	-1 195 268,12	-1 195 268,12	-1 195 268,12	-1 195 268,12
Cotisations		-52 896,00	-52 896,00	-52 896,00	-52 896,00	-52 896,00	-52 896,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-409 682,90	-409 682,90	-409 682,90	-409 682,90	-409 682,90	-409 682,90
Dons manuels non affectés		580 806,51	580 806,51	580 806,51	580 806,51	580 806,51	580 806,51
Dons manuels affectés		-11 437,67	-11 437,67	-11 437,67	-11 437,67	-11 437,67	-11 437,67
Legs, donations, et assurances vie non affectés							
Legs et autres libéralités affectés							
Mécénat							
1.3 Autres produits liés à la générosité du public							
Manifestations		-17 438,72	-17 438,72	-17 438,72	-17 438,72	-17 438,72	-17 438,72
Ventes (dont abonnement à vivre)		-492 689,22	-492 689,22	-492 689,22	-492 689,22	-492 689,22	-492 689,22
Prestations et autres ventes		5 356,00	5 356,00	5 356,00	5 356,00	5 356,00	5 356,00
Activités de récupération		-2 082,56	-2 082,56	-2 082,56	-2 082,56	-2 082,56	-2 082,56
Charges et Produits exceptionnels		-11 185,00	-11 185,00	-11 185,00	-11 185,00	-11 185,00	-11 185,00
Droits d'Auteurs		-79 613,18	-79 613,18	-79 613,18	-79 613,18	-79 613,18	-79 613,18
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)							
Autres produits affectés		-2 785,00	-2 785,00	-2 785,00	-2 785,00	-2 785,00	-2 785,00
Produits financiers							
Quoties parts de générosité reçus d'autres entités		-45 177,20	-45 177,20	-45 177,20	-45 177,20	-45 177,20	-45 177,20
		-146 490,31	-146 490,31	-146 490,31	-146 490,31	-146 490,31	-146 490,31
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC							
2.1 Cotisations avec contrepartie							
		-48 006,39		-48 006,39		-48 006,39	
Cotisations							
2.2 Parrainage des entrepreneurs							
		-5 230,55		-5 230,55		-5 230,55	
Parrainage et recherche parlementaire							
2.3 Contributions financières sans contrepartie							
		-5 130,50		-5 130,50		-5 130,50	
Contributions financières reçues							
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public							
		-30 533,84		-30 533,84		-30 533,84	
Autres prod. d'activités annexes et joint							
Transfert de charges		-12 342,20		-12 342,20		-12 342,20	
Produits exceptionnels		635,41		635,41		635,41	
Ventes et Prestations (comités)		-5 745,30		-5 745,30		-5 745,30	
		-5 993,09		-5 993,09		-5 993,09	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS							
		-39 600,00		-39 600,00		-39 600,00	
Etat							
SINCA							
Collectivités locales							
Autres organismes		-500,00		-500,00		-500,00	
Autres subventions affectées aux missions sociales							
		-39 100,00		-39 100,00		-39 100,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS							
		-5 147,06	-5 147,06	-5 147,06	-5 147,06	-5 147,06	-5 147,06
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS							
Utilisation Fonds dédiés sur subventions d'exploitation							
Utilisation Fonds dédiés sur contributions financières							
Utilisation Fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège							
Utilisation Fonds dédiés subventionnaires GP							
Utilisation Fonds dédiés ressources GP niveau legs affectés							
TOTAL		-1 248 021,71	-1 160 415,12	-1 248 021,71	-1 160 415,12	-1 248 021,71	-1 160 415,12

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL		TOTAL	
		Dont générosité du public		Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
1.1 Mécénat		-25 077,85	-25 077,85	-25 077,85	-25 077,85
Prestations en nature					
Dons en nature					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-25 077,85	-25 077,85	-25 077,85	-25 077,85



4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 13 592 €

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Legs	346 490	317 625
Récuperations verres	79 613	111 191
Divers ventes	21 409	3 531
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
les produits financiers	45 177	38 029
→ ...		
→ ...		
→ ...		
Total	492 689	470 376

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Transferts de charges	5 745	1 801
Autres activités annexes	603	234
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
cession exceptionnelle	5 994	
Total	12 342	2 035

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	neant
Total	neant

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		1 440
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	1 440

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie de la façon suivante : 2/3 à l'espace ligue et 1/3 au fonctionnement. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Autres achats et charges externes dont loyers, assurance electricité, eau, téléphone et affranchissement	347 241	210 898	118 388	0 676 527 0 0 0
Total	347 241	210 898	118 388	676 527

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.



Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	167 270	229 967
Actions d'information, de prévention et de dépistage	72 024	22 858
Actions de formation	750	
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé	19 992	0
Frais d'appel aux dons et legs	45 095	21 816
Frais de fonctionnement (dont communication)	201 945	197 241
Total	507 076	471 882

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	623 151	592 941
Actions d'information, prévention, dépistage	114 620	61 917
Actions de formation	2 210	995
Actions de recherche	16 183	22 978
Actions autres	27 685	3 811
Total	783 849	682 642
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	130 240	203 093
Actions autres		
Total	130 240	203 093

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;

- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	153 218	112 233
Frais de gestion	170 465	178 647
Formation administratif	497	53
Impôts et Taxes	4 144	10 467
Cotisation statutaire	15 103	16 346
charges financiere	1 420	421
Dotation aux amortissements	31 413	30 738
Charges exceptionnelles	5 493	
Total	381 753	348 905

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	56 339	56 339
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	39 232	39 232
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	95 571	95 571

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

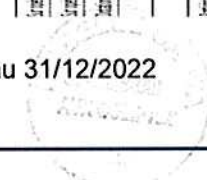
Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMC x 1,5	25 078	12 575
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
Total		25 078	12 575

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses



4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

CHARGES - CHARGES LIÉES	REVENUS IDENTIFIÉS		REVENUS IDENTIFIÉS		REVENUS IDENTIFIÉS		REVENUS IDENTIFIÉS		REVENUS IDENTIFIÉS		REVENUS IDENTIFIÉS		REVENUS IDENTIFIÉS	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
CHARGES LIÉES														
Charges liées à l'activité de prévention	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
Charges liées à l'activité de prise en charge	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000	2000
Charges liées à l'activité de soutien	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000	3000
Charges liées à l'activité de recherche	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000	4000
Charges liées à l'activité de communication	5000	5000	5000	5000	5000	5000	5000	5000	5000	5000	5000	5000	5000	5000
Charges liées à l'activité de formation	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6000	6000
Charges liées à l'activité de conseil	7000	7000	7000	7000	7000	7000	7000	7000	7000	7000	7000	7000	7000	7000
Charges liées à l'activité de suivi	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000	8000
Charges liées à l'activité de gestion	9000	9000	9000	9000	9000	9000	9000	9000	9000	9000	9000	9000	9000	9000
Charges liées à l'activité de développement	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000	10000
TOTAL	100000	100000	100000	100000	100000	100000	100000	100000	100000	100000	100000	100000	100000	100000



4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	8 400
Total	8 400

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
Cession bien	500
Cession financiere	5 493
Total	5 993
Charges exceptionnelles	
sortie cession financiere	5 493
Perte	170
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	5 663



4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)



LA LIGUE CONTRE LE CANCER	006 - COMITÉ DES ALPES MARITIMES	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		891 642,99	811 488,15
1.1 Réalisées en France		891 642,99	811 488,15
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>761 403,05</i>	<i>608 394,77</i>
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		609 610,51	519 526,49
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		105 883,82	61 084,69
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		2 209,33	994,75
Actions de société et politique de santé		27 515,16	3 811,31
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		16 184,23	22 977,53
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>130 239,94</i>	<i>203 093,38</i>
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé			
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		130 239,94	203 093,38
<i>Programmes nationaux</i>		<i>100 239,94</i>	<i>165 516,38</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>30 000,00</i>	<i>34 490,00</i>
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		385 709,18	375 727,07
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		315 220,71	350 896,72
Frais d'appel de dons		215 963,34	234 785,11
Frais d'appel des legs		2 247,90	288,93
Frais traitements des dons		44 652,54	46 500,03
Frais de traitements des legs		7 586,85	2 863,63
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		44 770,08	66 459,02
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		70 488,47	24 830,35
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dep			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dep			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat		70 488,47	24 830,35
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		323 642,57	326 307,14
3.1 Frais d'information et de communication		152 117,94	112 187,10
Frais d'information et de communication externe		152 117,94	112 187,10
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		134 619,01	182 961,74
Frais de gestion		114 874,07	156 095,55
Formation administrative		497,40	53,10
Impôts et taxes		4 144,40	10 467,13
Cotisation statutaire 10%		15 103,14	16 345,96
3.3 Autres charges		36 905,62	31 158,30
Charges financières			420,98
Dotations aux amortissements		31 412,62	30 737,32
Charges exceptionnelles		5 493,00	
TOTAL DES EMPLOIS		1 600 994,74	1 513 522,36
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			3 267,85
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		1 600 994,74	1 516 790,21

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France	13 699,26	6 458,99
Réalisées à l'étranger	13 699,26	6 458,99
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
	10 996,67	2 233,79
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
	381,92	3 882,21
TOTAL	25 077,85	12 574,99

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	39 232,31	
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	39 232,31	

Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 155 268,12	-1 130 962,06
1.1 Cotisations sans contrepartie		-52 896,00	-54 240,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-609 682,90	-606 345,71
Dons manuels non affectés		-580 806,51	-554 784,25
Dons manuels affectés		-11 437,67	-19 261,46
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-17 438,72	-32 300,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-492 689,22	-470 376,35
Manifestations		-5 356,00	-49,15
Ventes (dont abonnement à vivre)		-2 082,50	-782,30
Prestations et autres ventes		-11 185,00	
Activités de récupération		-79 613,18	-111 190,64
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-2 785,03	-2 699,58
Autres produits affectés			
Produits financiers		-45 177,20	-38 029,14
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-346 490,31	-317 625,54
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-5 147,00	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-1 160 415,12	-1 130 962,06
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-440 579,62	-385 828,15
TOTAL		-1 600 994,74	-1 516 790,21

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1 776 091,88	2 157 292,67
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-440 579,62	-385 828,15
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	10 709,61	4 627,36
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 346 221,87	1 776 091,88

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-25 077,85	-12 574,99
Bénévolat	-25 077,85	-12 574,99
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-25 077,85	-12 574,99

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la générosité du public

Immobilisation	Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la GP	Dotation brute	Dotation à neutraliser
IM000010	03/03/2009	MODIF.GPE EXT.CLIM.B	2 942,16				147,11	147,11
IM000011	15/07/2010	PORTE SERVICE COMPTA	2 858,44				142,92	142,92
IM000013	11/08/2010	SALLE DE ALBERTI (GY	14 602,77				730,14	730,14
IM000014	11/08/2010	CREAT.SALLE ESTHET.1	17 935,81				896,79	896,79
IM000015	02/09/2010	SALLE DE ALBERTI (SE	1 196,00				59,80	59,80
IM000016	30/11/2010	BURO ADMIN.FILTRES O	2 210,21				110,54	110,54
IM000017	14/01/2011	SALLE SOPHRO ISOLAT+	2 607,28				130,36	130,36
IM000018	31/05/2011	BURO PROF+DIRECT.INS	3 229,20				161,46	161,46
IM000019	07/08/2015	ANTIBES TRAVAUX ESPA	9 623,05				481,34	481,34
IM000020	26/10/2015	VITROPHANIE ANTIBES	2 043,60				102,24	102,24
IM000021	28/10/2015	ANTIBES TRAVAUX ESPA	26 000,04				1 300,73	1 300,73
IM000022	13/11/2015	ANTIBES MEUBLES ESPA	3 193,20				159,78	159,78
IM000024	16/02/2019	PORTE ACCES MEZZANIN	2 956,70				300,42	300,42
IM000025	29/10/2019	TOYOTA PRIUS +	34 495,26				8 522,48	8 522,48
IM000041	06/10/2017	Armoire Forte lignifu	2 289,00				228,90	228,90
IM000042	25/06/2020	Table socio poseidon	1 548,00				154,80	154,80
IM000048	23/09/2021	ACOTHERM				3 115,69	311,57	311,57
IM000049	23/09/2021	ACOTHERM				6 232,31	623,23	623,23
			129 730,72			9 348,00		14 564,61

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	17			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	5	126	0,08	2 093
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	43	1 384	0,76	22 985
Total	65	1 510	1	25 078

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES



5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	9	15 617	8,50
Total	9	15 617	9

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
Frais de déplacement	Frais de transport et hébergement et restauration dans le cas de déplacement	7 171
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	7 171

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 6612 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

